



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E40794

VALABLE JUSQU'AU

14/09/2026

ÉDITÉ LE 10/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1969

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 20/02/1969

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL B 692007735

Siret : 692 007 735 00024

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 2124119

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 755706P1247000/001 300143/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 755706P1247000/001 300143/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 01/07/2025

Raison sociale : ISOTECHMO

9 PASSAGE GAMBETTA
94240 L'HAY-LES-ROSES

Téléphone : 01 46 63 44 58

Fax :

Portable : 06 12 23 01 58

Responsabilité légale :

LE RUYET FREDERIC GÉRANT

Site Internet : www.isotechmo.fr

E-mail : m-fernandes@isotechmo.fr

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 1 737 969

Tranche de classification : CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7112	Calorifugeage (Technicité confirmée)	13	27/02/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.